



Renseignement

BASTIA

☎ 04 95 31 36 41

CORTE

CORTI

☎ 04 95 46 29 27

L'ILE ROUSSE

L'ISULA

☎ 04 95 60 01 69

CALVI

☎ 04 95 65 47 38

GHISONACCIA

A GHISUNACCIA

☎ 04 95 56 07 50

AJACCIO

AIACCIU

☎ 04 95 10 64 00

PORTO-VECCHIO

PORTIVECHJU

☎ 04 95 70 42 39

PROPRIANO

PRUPIÀ

☎ 04 95 76 39 72

Chaque candidat est « acteur » de sa formation :

- il s'investit personnellement pour atteindre son objectif,
- il est autonome dans l'organisation de son travail,
- il s'implique dans le travail de groupe,
- il prend la parole et se positionne dans les différents thèmes abordés,
- il participe aux recherches, débats, exposés, mises en situation,
- il fournit un travail sérieux et régulier.

INITIATION A LA FORMALISATION DU DOCUMENT UNIQUE (DU)

PUBLIC

Tout dirigeant d'entreprise, chargé de prévention, membre de CHSCT.

OBJECTIFS

Être capable de comprendre le rôle et les enjeux de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels dans son entreprise et d'en élaborer les premières bases.

PROGRAMME

Durée : 1 jour (7 heures).

Participants : 12 à 15 stagiaires.

- Faire le point des connaissances des participants en matière de prévention des risques professionnels
- Introduction sur les risques professionnels
- Statistiques et processus AT/MP
- Les textes réglementaires et les principes généraux de prévention
- Le document unique
- Famille de risques
- Les documents utiles à la prévention des risques et à la rédaction du Document Unique.

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés interactifs, travaux de groupe.

COÛTS

- Au niveau individuel : 200 € par personne (minimum 4 personnes).
- Au niveau collectif : 115 € / heure groupe ;
Soit 115 € X 7 heures : 805 €.